

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 560 publiée le 6 septembre 2016

DANS L'OCÉAN INDIEN, PRAGMATISME PASTORAL ET FORME EXTRAORDINAIRE FONT BON MÉNAGE

Depuis 2007, un groupe de fidèles de l'île Maurice demandait l'application du Motu Proprio de Benoît XVI dans l'île. Aucun prêtre local ne semblant idoine pour la célébration de la messe traditionnelle selon les prescriptions du Motu Proprio, l'ordinaire du lieu, Mgr Piat, évêque de Port-Louis, a finalement décidé de faire d'une pierre deux coups en invitant un chanoine de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre pour assurer cette célébration et prendre en charge l'aumônerie de trois centres de soins locaux.

Par cette nomination, Mgr Piat répond à la fois à une nécessité pastorale (l'assistance spirituelle et sacramentelle aux malades) et au besoin des fidèles *Summorum Pontificum* tout en concourant à l'enrichissement et à la pacification liturgiques de son diocèse (*). Plus d'une fois, nous avons indiqué cette solution d'utilisation possible des prêtres des communautés *Ecclesia Dei* par les diocèses : leur confier des aumôneries telles que les aumôneries d'hôpitaux ou d'écoles. Un exemple de pragmatisme pastoral que nous proposons volontiers à la réflexion de nos pasteurs français en manque de prêtres...

Il se trouve d'ailleurs que l'hebdomadaire diocésain de Port-Louis vient de publier un texte du Père Jean-Claude Alleaume, promoteur de justice, sur la crise des vocations. Il y rappelle et souligne que la rencontre de l'appel divin se fait très souvent à travers une liturgie qui cultive un vrai sens du sacré.

Image: 20160906115200_maurice1.jpg

I - LE COMMUNIQUÉ DE MGR PIAT

(source)

Le chanoine Moreau de l'Institut du Christ Roi a été envoyé en mission à l'île Maurice pour une durée de 3 ans renouvelable.

Port-Louis, 10 août 2016 - L'Institut du Christ Roi est une congrégation de prêtres qui, tout en étant en pleine communion avec le Pape et les évêques, célèbrent la messe dans le "rite extraordinaire", c'est-à-dire la messe en latin selon le rite de Pie V qui a prévalu depuis le Concile de Trente jusqu'au Concile Vatican II. C'est le pape Benoît XVI qui a demandé aux évêques de permettre que la Sainte Messe soit célébrée dans ce rite extraordinaire, s'ils en recevaient la demande d'un groupe de fidèles. De fait, depuis plusieurs années, un groupe de fidèles mauriciens me demandaient d'avoir la possibilité de participer à la messe selon ce rite extraordinaire. C'est pourquoi, je suis heureux aujourd'hui d'accueillir le Chanoine Moreau de l'Institut du Christ Roi qui est en pleine communion avec Rome.

Le Chanoine Moreau célébrera la messe en latin selon le rite [sic] extraordinaire tous les dimanches à la chapelle Saint-Joseph du couvent des Filles de Marie, à Rose-Hill. En outre, il sera aumônier de l'hôpital civil et des cliniques Bon-Pasteur et Mauricienne.

II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) Évêque de Port-Louis depuis 1993 après en avoir été le coadjuteur, Mgr Piat appartient à la congrégation du Saint-Esprit. S'il a mis du temps avant de répondre à la demande des fidèles désireux de bénéficier des richesses de la liturgie traditionnelle, il a néanmoins fini par trouver une solution d'autant plus satisfaisante qu'elle s'inscrit dans la vie ordinaire du diocèse. La nomination du chanoine Moreau a été publiée dans l'hebdomadaire diocésain et, comme en témoigne un bel album photos, Mgr Piat a présidé en personne la première messe célébrée par le chanoine Moreau en la chapelle Saint-Joseph de Rose Hill, le 21 août 2016.

2) La première messe du chanoine Moreau a attiré plus de 150 fidèles, les suivantes une centaine. Au niveau diocésain, plus de 300 fidèles ont signé la demande d'application du Motu Proprio Summorum Pontificum. Ces chiffres démontrent qu'à Maurice, comme partout ailleurs et comme l'a illustré notre campagne de sondages internationaux, la demande de célébration de la forme extraordinaire est universelle.

3) Par sa population, Rose Hill, où célèbre le chanoine Moreau, est la deuxième ville d'un pays dont la population est à majorité d'origine indienne et où l'hindouisme est, de fait, la première religion. Le catholicisme y représente cependant 26 % de la population. En outre, le pays est bilingue et, même s'il est prévu que l'apostolat du chanoine Moreau se déroule principalement en français, celui-ci, qui revient d'un apostolat de plusieurs années aux États-Unis, n'aura pas de difficulté à communiquer aussi en anglais avec ses ouailles. Gageons que l'expérience missionnaire du chanoine a été prise en compte par l'évêque au moment de sa décision. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de nombreux prêtres dévoués à la célébration de la liturgie traditionnelle que d'être prompts à la mission.

4) L'un des éléments les plus insolites de la décision de Mgr Piat est que celle-ci a été prise, ou du moins formalisée, au moment où celui-ci vient d'atteindre l'âge canonique de la retraite épiscopale (75 ans). **Combien de fois n'avons-nous pas entendu tel curé ou tel évêque justifier son refus d'appliquer le Motu Proprio de Benoît XVI par le fait qu'il était en fin de mandat et ne voulait pas « imposer ce choix » à son successeur ?!** Cette attitude, à mi-chemin entre l'esprit rond-de-cuir et la mauvaise foi, a souvent pour corollaire celle du successeur qui explique ensuite aux mêmes demandeurs qu'il lui faut « mieux connaître la situation diocésaine » avant de se prononcer. **Rien de ça chez Mgr Piat qui laisse à son successeur une situation claire et satisfaisante pour toutes les parties.** Deo gratias !

(*) Faute de célébration diocésaine régulière de la messe traditionnelle, plusieurs fidèles mauriciens se sont, depuis des années, tournés vers les prêtres du district d'Afrique de la Fraternité Saint-Pie X pour en bénéficier. Si les missions des prêtres de la FSSPX ont tout d'abord été vues avec bienveillance par l'évêque, il s'y est ensuite opposé à partir de 2010, allant même jusqu'à publier un sévère **communiqué** de mise en garde contre l'œuvre fondée par Mgr Lefebvre en 2015. Il restera à son successeur à « recoller les morceaux » avec la future Prélature Saint-Pie-X...